

La FEMA prolonge la date limite pour demander une assistance en cas de catastrophe en Caroline du Nord

Release Date: Décembre 30, 2024

Hickory, Caroline du Nord – À la demande du gouverneur Cooper, les survivants de la tempête tropicale Héléne en Caroline du Nord ont désormais jusqu'au 6 février 2025 pour demander de l'aide auprès de la FEMA.

Les survivants qui ont une assurance sont encouragés à déposer une réclamation pour les dommages causés par la catastrophe avant de demander l'aide de la FEMA. Vous n'avez pas besoin d'attendre le règlement de votre assurance pour faire une demande. La FEMA peut fournir une aide financière aux survivants éligibles qui ont subi des dommages ou des pertes non assurés ou sous-assurés provoqués par une catastrophe.

Les propriétaires et les locataires des comtés d'Alexander, Alleghany, Ashe, Avery, Buncombe, Burke, Cabarrus, Caldwell, Catawba, Cherokee, Clay, Cleveland, Forsyth, Gaston, Graham, Haywood, Henderson, Iredell, Jackson, Lee, Lincoln, Macon, Madison, McDowell, Mecklenburg, Mitchell, Nash, Polk, Rowan, Rutherford, Stanly, Surry, Swain, Transylvania, Union, Watauga, Wilkes, Yadkin et Yancey et la Bande orientale des Indiens Cherokee ayant des pertes non assurées dues à la tempête tropicale Héléne peuvent être éligibles pour demander l'aide de la FEMA.

Il existe plusieurs façons de faire une demande :

- Visitez un centre de récupération après sinistre (DRC) Pour trouver le centre le plus proche de chez vous, rendez-vous sur fema.gov/drc.
- Rendez-vous en ligne sur disasterassistance.gov.
- Téléchargez [l'application FEMA](#) pour les appareils mobiles.
- Appelez l'assistance téléphonique de la FEMA au 800-621-3362 entre 7 heures du matin et minuit. L'aide est disponible dans la plupart des langues. Si vous utilisez un service de relais, tel que le relais vidéo (VRS), le téléphone sous-titré



FEMA

Page 1 of 3

ou un autre service, donnez à la FEMA votre numéro pour ce service.

Assistance-chômage en cas de catastrophe

La date limite pour l'assistance chômage en cas de catastrophe (DUA) a également été prolongée. Vous pouvez être éligible au DUA si :

- Vous avez vécu, travaillé ou deviez travailler dans l'un de ces comtés.
- Vous avez perdu votre emploi ou votre emploi a été interrompu en conséquence directe de la catastrophe, et
- Vous avez épuisé ou n'êtes pas éligible aux allocations de chômage de l'État.
- Vous êtes sans emploi (y compris comme travailleur indépendant ou propriétaire d'entreprise) en conséquence directe d'Hélène.

Le moyen le plus rapide de déposer une réclamation est en ligne sur la page Web de la Division de la sécurité de l'emploi du ministère du Commerce de Caroline du Nord : www.des.nc.gov. Vous pouvez également déposer votre demande en appelant le 888 737-0258. Le DUA est disponible pour les semaines de chômage du 29 septembre 2024 au 29 mars 2025. L'éligibilité au DUA est déterminée chaque semaine et vous devez remplir une certification hebdomadaire pour recevoir des allocations de chômage, y compris le DUA.

Prêts à faible taux d'intérêt en cas de catastrophe de la Small Business Administration des États-Unis

Vous avez également plus de temps pour demander des prêts à faible taux d'intérêt en cas de catastrophe auprès de la Small Business Administration (SBA) des États-Unis. La SBA est la principale source de financement pour la reconstruction à long terme des propriétés privées endommagées par une catastrophe. La SBA aide les entreprises de toutes tailles, les organisations privées à but non lucratif, les propriétaires et les locataires à financer les réparations ou les efforts de reconstruction et à couvrir le coût du remplacement des biens personnels perdus ou endommagés par une catastrophe.

Les candidats qui ne sont pas admissibles à un prêt SBA peuvent être renvoyés vers la FEMA pour être pris en compte pour une aide au titre de la disposition d'assistance pour d'autres besoins. Le numéro du centre de service client en cas de catastrophe de SBA est le 800-659-2955 ou par courrier postal à : disastercustomerservice@sba.gov ou en visitant www.sba.gov. Les survivants



peuvent faire une demande en ligne sur le site Web sécurisé de la SBA : disasterloanassistance.sba.gov/ela/s/.



FEMA

Page 3 of 3